



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**



LA COOPÉRATION AGRICOLE  
NOUVELLE-AQUITAINE  
VIGNERONS COOPÉRATEURS

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 9 janvier 2026

### **Émergence d'un plan d'actions collectif pour les vignerons coopérateurs de Nouvelle-Aquitaine dans un contexte de crise viticole**

Étienne GUYOT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, Alain ROUSSET, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine et Stéphane HÉRAUD, président de la section vitivinicole de la Coopération Agricole de Nouvelle-Aquitaine, ont réuni le 7 janvier 2026 à Bordeaux les présidentes et présidents des caves coopératives de la région pour leur présenter les résultats des audits des caves coopératives. Ensemble, ils ont défini un plan d'actions collectif en réponse aux enjeux spécifiquement identifiés afin de faire face à la crise viticole actuelle, pour ce secteur qui regroupe 3 900 vignerons coopérateurs, emploie plus de 1 300 personnes et représente près de 30 % de la production régionale de vin.

Les audits, réalisés tout au long du 1<sup>er</sup> semestre 2025 par quatre cabinets d'expertise comptable et cofinancés par l'État et la Région, ont analysé les comptes et les stratégies de 21 caves coopératives représentant plus de 70% du potentiel de production des caves coopératives régionales. **Les résultats montrent que les caves coopératives sont confrontées à des défis importants, notamment une baisse des ventes et des volumes récoltés, qui ont un impact négatif sur leurs résultats économiques et leur capacité à rémunérer leurs adhérents.** Le constat est partagé qu'un statu quo n'est pas tenable et qu'il faut travailler à renforcer les synergies entre les caves coopératives.

Face à cette situation, appuyé par le ministère en charge de l'Agriculture qui a missionné Hervé DURAND du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER) pour une mission d'expertise et de conseil dédiée, **les acteurs de la filière se sont mobilisés pour définir un plan d'actions collectif qui permettra de renforcer la compétitivité et la durabilité des caves coopératives.** Ce plan, partagé et réunissant les conditions de réussite pour l'avenir, prévoit des mesures pour améliorer la performance économique et industrielle des caves coopératives, notamment par des mesures d'adaptation structurelles qui pourront amener à revoir la cartographie des acteurs du secteur. Il prévoit en outre de renforcer leur capacité à innover et à se différencier, et de développer de nouvelles stratégies commerciales.

**Pour amplifier la dynamique enclenchée, un comité de pilotage du plan d'actions collectif associant l'État, le Conseil régional et la Coopération agricole, sera rapidement réuni.** Instance de dialogue entre les parties prenantes, il aura pour objet d'assurer le bon avancement de la mise en œuvre du plan d'actions collectif et de mobiliser les outils nécessaires d'accompagnement à la main de l'État et de la Région.

Le préfet de région, Étienne GUYOT, a souligné l'importance de ce plan d'action pour la filière viticole : *"La viticulture est une richesse pour la Nouvelle-Aquitaine et les caves coopératives sont un maillon essentiel de la filière. L'État, depuis plusieurs années maintenant, accompagne le secteur viticole dans ses différentes composantes. Il se mobilise pour aider le secteur coopératif à relever les défis actuels et à consolider un projet d'avenir."*

Le président du Conseil régional, Alain ROUSSET, a ajouté : *"La Région est engagée aux côtés de la filière viticole pour la soutenir dans cette démarche de transformation. Nous allons travailler ensemble pour mettre en œuvre ce plan d'actions collectif et permettre aux caves coopératives de renforcer leur compétitivité et leur durabilité."*

Stéphane HÉRAUD a salué la démarche de restitution des audits et le plan d'actions qui en découle et souligné que les caves coopératives sont des acteurs clés de la filière viticole régionale : *« J'invite l'ensemble des caves coopératives à s'engager activement et à coopérer pour la mise en œuvre de ce plan d'actions collectif qui j'en suis convaincu est porteur pour notre avenir commun ».*